# REUNION – COMITE DIRECTEUR

## JEUDI 7 DECEMBRE 2023
## Nantes (Maison des Sports) et Visio

## 18 h 30 – 21 h

Présents : Joël PINEAU – Pierre AUTRET— Frédéric LEGAL — Jacques LEFEVRE - Patricia ROUSSEAU – Thierry ALLEGRE – Léa PINEAU – Nicolas LEMONNIER–- Delphine BOISDRON – Marie Claire DOUET – Arnaud GENDRY - Nicolas LIGEON – Annick MONTASSIER – Julien QUECHON – Pascal DREAN – Charline CHURIN – Guy COCHARD

Assistent : Philippe SABOUREAU (représentant du CD 53) - JG BERTHOMES (Pdt du CD 85) – Serge BRUNET (membre coopté) – Géraldine TABART (salariée) – Christophe BODIN (Directeur)

Excusés : Denis VAUPRE – Olivier DERENNE - Sylvie HELLARD– Sandrine ALLEARD – Jean François DENEUX (Pdt du CD 49) -) – Jacques CHARDONNEAU (Vice-Pdt Honoraire) – Dominique TROCHERIE (Président Honoraire) – Micheline LUTIAU (secrétaire honoraire) – Nicole BONNAUD (secrétaire honoraire)

Accueil de Joël PINEAU :
Certains membres ont rencontré des soucis de santé, il pense à Patricia et Denis, il leur souhaite un prompt rétablissement.

Bon début de saison sportive : entre autres les championnats de France à Angers avec une très belle organisation. La ligue confirme qu'elle apportera une aide financière à hauteur de 4000 € pour l'organisation de ces championnats.
Angers accueillera en juillet 2024 la coupe de France des ligues pour la catégorie U15 féminine.
La convention avec la Ville d'Angers arrive à son terme ; celle-ci va être revue pour une autre olympiade.
Les calendriers fédéraux sont entérinés pour 2024 (sauf pour les France Avenir et Toutes cat. En natation artistique)
La Ville de Montauban s'est vue annulée l'organisation des Championnats de France Open été ;
J. PINEAU pense que la Roche/Yon a le potentiel pour accueillir cette compétition ; il s'entretiendra avec Jean Gabriel BERTHOMES sur le sujet.

Licences : Une communication a été faite auprès des clubs pour inciter les clubs à licencier, J. PINEAU est satisfait de la progression, à ce jour nous sommes à plus de 2000 licences de date à date.

## HOMOLOGATION DU PV DU 9 SEPTEMBRE 2023 – LA POMMERAYE

Ce compte rendu n'appelant aucun commentaire. Celui-ci est homologué
Joël propose de changer le mode d'homologation pour les comptes rendus de bureaux et de CODIR :
Envoi du PV sous huitaine pour corrections et rajouts éventuels.
Envoi du PV sous 15 jours pour homologation via un vote par mail.

Après homologation les PV du bureau sont diffusés à l'ensemble du CODIR.
Après homologation Les PV du CODIR sont diffusés à l'ensemble des clubs, des départementaux, aux instances et mise en ligne sur le site de la ligue.
Les PV de réunions de salariés sont diffusés aux membres du bureau pour information.
Les membres du CODIR valident cette proposition.

## AG DEPARTEMENTALES

Joël a assisté à toutes les A.G. départementales ; Il constate que tout se passe bien.
Au niveau financier, les départements ne sont pas en détresse ; de plus en plus de départements font des demandes de subventions et il ajoute que la ligue reconduira les aides apportées aux départements comme la saison dernière.
Sur le plan sportif : En natation de course : Il souhaite que les départements travaillent sur les catégories et qu'ils établissent un projet cohérent pour monter en termes de résultats.

Département 53 : Pour raisons professionnelles Jean Christophe a mis fin à ses fonctions de Président et n'a pas trouvé de successeur. Le département 53 est actif en termes d'organisation de compétition.
À ce jour, c'est Philippe SABOUREAU qui représente le département au niveau de la ligue afin qu'il puisse faire un retour des infos aux clubs.
Philippe SABOUREAU : essaie de trouver des solutions, pour trouver un Président ; J. PINEAU souhaiterait organiser une réunion en début d'année afin d'aider le département.

Département 44 : Pascal DREAN nous fait part de son inquiétude car le trésorier n'a pas fourni la partie comptable pour l'A.G. ; il n'a aucune visibilité depuis la dernière A.G.

Département 49 : Nicolas LEMONNIER : Par rapport à l'année dernière, le bilan est de nouveau positif grâce une gestion saine et grâce aux subventions.
Très bonne participation des officiels sur le département grâce au travail de formation.
Les commissions fonctionnement bien, bonne dynamique du département.

Département 72 : J. PINEAU : 2 compétitions régionales se sont déroulées au Mans : 2 belles organisations.
Projet sur le Mans d'organisation des Championnats de France des Maîtres (10 couloirs – b 25 m) en 2026 ou 2027

## POINT SPORTIF :

Natation de course : Léa PINEAU
La commission s'est réunie le 6 décembre ; tous les départements étaient représentés.

L'objectif, est de travailler sur les 2 compétitions pro-tour : celle des benjamins et des juniors, nageurs de niveau régional qui ont besoin de confrontation
Il est proposé de faire :

- Une animation pour les juniors, un regroupement avec des nageurs sur une thématique précise et qui sera définie en cours d'année.
- Un regroupement pour les nageurs élites sera organisé comme la saison dernière avec la participation au Caen, afin de les préparer aux championnats de France élite du mois de juin.

Il est également envisagé de créer avec la commission un spécial règlement sportif régional (comme celui de la FFN) et le décliner sur les départements pour travailler sur un projet commun.

Maîtres :

Championnat régional automne ce dimanche 11 décembre à Mayenne : Très peu de nageurs inscrits (57) Malgré une faible participation, la ligue a décidé de maintenir cette compétition car les nageurs vont chercher leur qualification ; c'est Yann qui ira à Mayenne pour la gestion de cette compétition et le club organisateur est prêt à nous accueillir.

Joël souhaite mettre en place une règle : que les dates soient protégées pour éviter de faire des compétitions sur les mêmes dates et les mêmes catégories chez les maîtres et en natation de course.

Thierry ALLEGRE : propose de faire des compétitions sur ½ journée pour qu'elles soient plus attractives.

Joël PINEAU : est favorable à cette proposition, mais demande que les personnes ne s'investissent davantage pour les programmes sportifs maîtres.

Natation artistique : Marie Claire DOUET

Journées d'Automne le 25 et 26 novembre à Cholet : belle compétition malgré le changement de jugement ; Cette compétition est une phase qualificative pour les championnats de France à Montceau les Mines : Nantes, Cholet, Angers se sont qualifiés.

Informatique :

Mise en place du nouveau matériel qui a été acheté pour l'IRGO il a été testé par la commission et il a été établi à la suite des JA, un mode opératoire pour toutes les régions. La commission est formée de personnes motivées et compétentes

À partir de cette saison, mise en place des nouvelles modalités de jugement en conséquence le logiciel XO a subi quelques modifications

XO restera en place sur les régionaux et les N2 sur France la FFN a choisi pour cette saison de prendre un prestataire informatique

Ce changement de jugement impose beaucoup de travail supplémentaire pour les entraîneurs

Waterpolo : Joël PINEAU

Il informe les membres que Thierry PRAT a démissionné de ses fonctions au niveau du waterpolo le 5 décembre dernier : Il fait la lecture de son courrier :

*Je me dois et a grand regret de démissionner de toutes mes fonctions liées au Waterpolo de la ligue des Pays de la Loire et de l'association du Grand Ouest a effet immédiat en raison de nouvelles données professionnelles.*

*J'ai été enchanté de percevoir cette autre face de l'organisation de mon sport qui m'a tant donnée et vous souhaite un plein succès pour les mois et les années à venir.*

*Je reste attaché dans le cadre de mes fonctions à soutenir le développement de notre pratique sportive pour son essor et son rayonnement.*

*J'ai effectué un échange hier après-midi avec Laurent CAUFRIER qui je pense se positionnera pour exercer ces fonctions entre autre.*

Petit rappel : l'an dernier la ligue avait demandé à la commission waterpolo de lui proposer 2 noms pour que le waterpolo soit représenté au niveau de la ligue et de l'Interrégion ; Thierry PRAT et Laurent CAUFRIER avaient été proposés : Thierry PRAT avait été nommé titulaire et Laurent CAUFRIER suppléant. Laurent CAUFRIER ayant démissionné en octobre dernier, il n'y a plus personne pour représenter le waterpolo au niveau régional.
Joël propose au CODIR de réunir les acteurs du waterpolo régional en début d'année afin qu'ils proposent quelqu'un.
Malgré ces désagréments la commission fonctionne.

## AG REGIONALE – 13 JANVIER 2024 – NANTES

Organisation :
C'est le département 44 qui reçoit l'AG Régionale, se rapprocher de Pascal pour qu'il nous communique les noms des personnes du 44 pour invitation.
Nous aurons certainement besoin de quelques personnes pour l'accueil des clubs, et le cocktail.

La ligue, a demandé un devis au restaurant Barnabé pour :

- Les viennoiseries pour l'accueil du matin (CODIR)
- Le déjeuner du samedi midi pour le CODIR
- L'accueil des clubs (viennoiseries)
- Le cocktail (fin d'A.G.)

Élection complémentaire :
La ligue a fait un appel à candidature pour compléter le CODIR car il reste 4 postes à pourvoir : 2 hommes maxi et 2 féminines minimum.

Nous avons reçu 6 candidatures 2 hommes – 4 femmes :

| | |
|---|---|
| BRUNET | Serge |
| KLOPOCKI | Caroline |
| LALE | Christine |
| PORMENTE | Sylvaine |
| REGUER | Cédric |
| SENOT | Nathalie |

Les clubs devront rayer sur leur bulletin de vote : 2 noms minimum.

Le tirage de la lettre pour diffusion de la liste est : T

Validations des comptes rendu d'activités :
Les membres du CODIR ont reçu début de semaine tous les comptes rendus d'activités pour lecture. Ces comptes rendus sont validés. A revoir le compte rendu d'activité du waterpolo : retirer la partie financière.

Tarifs régionaux 2024/2025 : Jacques LEFEFVRE

Les propositions de tarifs régionaux seront soumises lors du prochain CODIR le 13 janvier au matin.
Au niveau financier, la ligue perd 34000 € mais ressort avec un résultat positif de 43392 € grâce à l'ERFAN.

AG ELECTIVE 2024

La FFN a transmis l'échéancier Fédéral : il faut que toutes les ligues aient fait leur A.G. élective pour le 10 novembre 2024. Il est décidé de retenir la date du 9 novembre 2024 pour notre A.G. élective et si possible jumelée l'A.G. Ordinaire le matin. Jacques doit se renseigner auprès du Commissaire aux Comptes pour savoir si les comptes seront validés à cette date.
À nous, ligue d'établir également un échéancier et le diffuser aux départements pour qu'ils puissent organiser leur A.G. amont.

ERFAN

Conformément à sa mission qui lui a été confiée en tant que membre coopté Serge BRUNET a travaillé avec les salariés de l'ERFAN ; il les a reçus un à un pour un entretien (Christophe, Stéphanie, Yann et Lucas)
Serge a été à l'écoute ; Il reconnait qu'il est difficile de dissocier l'ERFAN de la Ligue, puisque la ligue c'est aussi L ERFAN. Il en a fait une synthèse qu'il a transmis à Joël PINEAU et Pierre AUTRET
Le but de ces entretiens c'est d'essayer d'améliorer petit à petit le fonctionnement général de l'ERFAN.
La formation est un enjeu très fort qui est lié à l'ensemble des activités et des disciplines de la ligue
La semaine prochaine est prévue une réunion collective que Serge va mener pour continuer à discuter, Cette réunion aura pour objet d'expliquer ce qui a été fait dans le cadre de cette démarche et savoir comment peut-on envisager l'avenir et quelles sont les améliorations qui peuvent être apportées. Des mesures commencent à être prises et d'autres vont être prises sur du moyen et long terme.
Il a trouvé l'exercice très intéressant et passionnant.

DIVERS

Présence obligatoire des clubs aux A.G.

Joël propose que l'on mette en place comme cela se fait dans d'autres régions, une amende pour les clubs qui ne participent pas aux A.G.
Les membres du CODIR sont favorables à cette proposition.
Le prix de cette amende sera à définir et sera mise en place la saison prochaine.
Un rappel sera fait aux clubs à l'A.G. du 13 janvier prochain sur l'importance de leur présence aux A.G. puisque c'est un des critères d'attribution pour leur demande de subventions ANS PSF et leur demande de labellisation.

Séminaire des Présidents départementaux :

Un séminaire des présidents départementaux se tiendra les 2 et 3 février 2024 à Montpellier.

Séminaire Nagez Forme Santé :

La ligue des Pays de la Loire accueillera le séminaire national NFS à Nantes ; la date reste à définir

AG FFN :

Celle aura lieu le 31 mai et 1er juin à Nice.

Remboursements frais
Il a été acté une date limite pour remboursements des frais kilométriques et autres pour les bénévoles et salariés à 30 jours fin de mois.

Récompenses bénévoles et sportifs
La ligue reconduit cette journée dédiée aux bénévoles et sportifs, qui se déroulera aux Jardins de l'Anjou si cela est possible.
Revoir l'ordre d'attribution de ces récompenses : peut-être récompenser les bénévoles en amont des sportifs.

Bureaux de la Ligue :
La ligue a loué à la Maison des Sports, un autre bureau pour stockage des archives, ce qui va permettre de réagencer les bureaux de la ligue.

Qualiopi :
Christophe annonce aux membres du CODIR que l'ERFAN est de nouveau certifié par qualiopi
Prochain contrôle pour certification : septembre 2024.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Joël PINEAU
Président

Fin de la séance 21 h